# L'enseignant(e) de français langue étrangère et son art de séduire à travers les atouts du plurilinguisme

Felicia DUMAS[*]

**Key-words**: *didactic interaction, teaching strategies, seduction strategies, the French language, multilingualism, bilingual education*

## 1. Argument

De nos jours, lorsqu'on assiste à la manifestation évidente de la suprématie et de l'hégémonie linguistique de l'anglais, lorsque l'option pour le français en tant que langue vivante étrangère (LV) est en baisse un peu partout dans le monde et en Roumanie aussi, l'enseignant(e) de FLE doit s'avérer plus convaincant(e) que jamais. Il/elle doit se poser délibérément en séducteur/séductrice et agir en conséquence. Nous essaierons 'étudier dans ce travail la métamorphose des stratégies didactiques d'enseignement (Causa 2002) en véritables stratégies de séduction (plus ou moins camouflées d'ailleurs), mises en place par l'enseignant(e) de FLE pour attirer, intéresser et charmer son public d'étudiants. L'analyse prendra en compte notre propre expérience didactique d'enseignante de français à l'Université d'Avignon, en Master I de Didactique du FLE, qui s'étend sur une période de quatre ans déjà. Nous y proposons un cours sur le plurilinguisme et l'éducation bilingue, en faisant référence aux différents dispositifs d'enseignement bi- et plurilingue aménagés en France, dans les systèmes public et privé. Nous sommes personnellement convaincue, sur la base de cette expérience prolongée, que dans ce type particulier de contexte d'interaction didactique, les moyens de séduction de l'enseignant(e) de FLE relèvent tant de la forme, que de l'organisation des contenus de son cours, ainsi que de son intelligence à gérer le dosage de leur harmonisation.

## 2. La séduction en question

Arrêtons-nous un peu sur ce que la séduction voudrait dire. Le dictionnaire *Trésor de la langue française* nous propose la définition suivante : « tout ce qui, dans une personne ou une chose exerce un attrait irrésistible »[1]. Beaucoup plus

[*] Université « Alexandru Ioan Cuza », Iaşi, Roumanie.

[1] http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/search.exe?23;s=2824313190;cat=0;m=s%82duction (consulté le 17 mai 2014).



BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)

précise du point de vue sémantique nous semble être la définition de *Larousse* : « action de séduire, de plaire, d'envoûter. Pouvoir de séduire », le verbe séduire étant défini à son tour comme « plaire, charmer, attirer ». La séduction implique donc un agir sur l'autre, au niveau d'une interaction.

Habituellement, la séduction renvoie à l'amour ou à l'art du spectacle. Elle comprend plusieurs moments : la captation, l'attraction, le maintien de l'attrait (et du charme), son prolongement, le souvenir ou le désir de s'y complaire, de revivre cet attrait (pour ce qui est de l'amour). Le séducteur nous fait penser soit à Don Juan ou à des femmes irrésistibles, soit à des acteurs ou des actrices fabuleuses sur scène, inoubliables pour leur prestation artistique. Dans les deux situations, le séducteur/la séductrice est un acteur/une actrice. Autrement dit, nous avons affaire à un personnage qui joue un rôle dans un contexte interactionnel précis, ou bien, pour reprendre les termes d'E. Goffman, à un acteur social (Goffman 1973). Dans ses écrits sur la mise en scène de la vie quotidienne, il développe et exploite justement cette analogie entre l'interaction sociale et l'interprétation des acteurs sur la scène, une scène aménagée culturellement et orchestrée socialement comme une situation d'interaction. Plusieurs éléments présents dans le contexte interactionnel ainsi défini de la scène (et codifié culturellement) sont porteurs de signification du point de vue de la communication :

> Dans toute situation, une signification est assignée à divers éléments qui ne sont pas nécessairement associés à des échanges verbaux : il faut entendre par là l'apparence physique et des actes personnels tels que l'habillement, le maintien, les mouvements et les attitudes, l'intensité de la voix, les gestes comme le salut ou les signes de la main, l'ornementation du visage et l'expression émotionnelle en général (Goffman 1981 : 267).

Autrement dit, la communication s'accomplit non seulement par l'intermédiaire du code verbal, mais aussi à travers tout un ensemble d'éléments non verbaux et paraverbaux, reconnus socialement et décodifiés culturellement par les participants à une interaction sociale.

L'enseignant de FLE qui se propose de séduire son public d'apprenants est un acteur tout d'abord dans le sens qu'il interprète délibérément un rôle (de séducteur) pour plaire ; en même temps, dans l'espace de sa classe, il est un acteur social qui participe à une interaction didactique configurée par rapport à la présence et à l'intervention d'autres acteurs sociaux (ses étudiants) ; en plus, du point de vue institutionnel-pédagogique, il est aussi un acteur (pédagogique) responsable de la formation de ses apprenants. Ceci suppose une surveillance permanente de sa part quant à la mise en œuvre raisonnée et la gestion de cette multiple prestation, entrecoupée toutefois de ce que Goffman appelle des « relâchements du rôle » (Goffman 1981 : 275), qui servent justement à réajuster le sens de l'interaction dans son ensemble (quant à sa dynamique et à la coopération).

Comment pourrait-on définir l'art de la séduction en général et le sien, en particulier ? Comme un mélange subtilement dosé de savoir-faire et d'habiletés, une capacité efficace et une intelligence d'adaptation et de décodage des attentes de son public d'étudiants, une adresse et un talent d'improviser et d'envoûter ce public par ses propres qualités personnelles, plus ou moins en liaison directe avec les contenus

BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)

théoriques de son cours. L'enseignant(e) de FLE doit savoir exploiter toutes ces ressources et se servir de toutes ses habiletés-compétences-qualités pour gagner l'intérêt de ses étudiants et surtout leur adhésion à jouer le jeu social de l'interaction didactique de ses cours. En langue française et à propos du français.

### 3. Postures et stratégies de l'enseignant séducteur

Pour mener à bien cette difficile mission histrionique, l'enseignant(e) doit endosser plusieurs rôles ou postures. Ce dernier terme n'est pas nouveau, ayant déjà été employé dans les écrits de didactique, portant notamment sur l'évaluation (Jorro 2000). Dans le cadre social de son cours, l'enseignant est donc à la fois acteur, metteur en scène et scénographe de son activité didactique. Les postures adoptés au niveau de celle-ci, lors de son acte d'enseignement, sont multiples : de pisteur (Jorro 2000) des coordonnées linguistiques, sociales et culturelles de son interaction didactique (origine et intérêt des étudiants, compétences plurilingues, compétences en langue française des étudiants étrangers), d'auto-évaluateur (de la mise en valeur de ses propres compétences et de la gestion de son activité didactique), d'évaluateur en ce qui concerne le contact avec ses étudiants et la passation optimale de ses contenus d'enseignement. Pour une mise en place efficace de toutes ces postures, il exploite –en séducteur– toute forme de communication potentiellement présente dans sa classe, ou sa salle de cours : la proxémique (en ce qui concerne sa disposition dans l'espace, par rapport aux étudiants), la vestimentation (porteuse de codifications culturelles), la gestuelle (en faisant appel parfois à des gestes-emblèmes, « des gestes symboliques ou codifiés, dont la signification est apprise culturellement »: Ekman et Friesen 1984, qui puissent être reconnus et interprétés comme tels dans la culture française, comme le geste impératif d'appel au silence: « taisez-vous », ou « parlez moins », etc.). Au niveau de sa communication proxémique, l'enseignant(e) de FLE peut établir des rapports de proximité et de distance par rapport à ses étudiants, selon sa disposition dans l'espace de la salle de cours, à côté et même au milieu des apprenants, dans le but –séducteur– de les encourager à se construire comme des sujets confiants et désireux de se laisser entraîner et diriger dans l'acquisition des contenus du cours. Il peut opérer ainsi, de façon délibérée, une reconfiguration des distances publiques en distances plus personnelles (comprises comme des signes proxémiques codifiés culturellement : Hall 1971 : 142), en allant vers les autres pour les encourager à s'approcher de lui, dans le but de stimuler leur intérêt quant à la problématique de son cours. Son art de la séduction exploite également le registre vestimentaire, codifié culturellement de façon légèrement différente, en Roumanie et en France, pour ce type précis d'interaction didactique. Beaucoup plus stricte en Roumanie, dans le sens de plus « soignée », appropriée au milieu académique, la manière de s'habiller de l'enseignant(e) séduit le public des apprenants si elle est un peu plus « relâchée », sur le modèle des enseignants français (beaucoup plus décontractés du point de vue vestimentaire que la plupart de leurs collègues roumains).

On peut donc remarquer le fait que ces postures de l'enseignant(e) de FLE, censées mettre en place des stratégies communicatives d'enseignement, s'ajustent pour la transformation de celles-ci en véritables stratégies de séduction. Par

**BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)**

stratégies communicatives d'enseignement (SCE), nous comprenons ici avec Maria Causa « l'ensemble des conduites pédagogiques permettant à l'enseignant de maximaliser la bonne passation des savoirs et des savoir-faire en langue cible chez les apprenants » (Causa 2002 : 62). La mutation, pour l'accomplissement de cette transformation, se produit au niveau de la compréhension du syntagme « les conduites pédagogiques » dans un sens très large et très généreux. Elle nous permet de distinguer deux grands types de stratégies de séduction employées par l'enseignant(e) de FLE: des stratégies séductrices qui exploitent la forme des cours, et des stratégies de séduction centrées sur la structuration et la mise en valeur des contenus de ceux-ci. Dans le premier cas, on a affaire à une séduction notamment linguistique, tandis que dans le deuxième, il s'agit d'une séduction scientifique.

L'enseignant(e) de FLE peut séduire linguistiquement ses étudiants par la qualité et l'élégance de son français (« soutenu », littéraire), ainsi que par son habileté subtilement orchestrée (du point de vue du dosage) à pianoter sur les différents registres de la langue française. Transformés ainsi, de façon délibérée et explicitée, en évaluateurs de ses compétences linguistiques en langue française, les apprenants sont tout simplement charmés de constater à quel point on peut posséder une bonne maîtrise de leur langue, qui peut être pour certains, la langue maternelle (dans la plupart des cas), et pour d'autres, la langue véhiculaire de l'espace de la classe, ou bien la langue de leur enseignement. Nous devons préciser d'emblée une particularité très importante de notre expérience didactique d'enseignante en Master de Didactique de FLE à l'Université d'Avignon, à savoir l'hétérogénéité linguistique et culturelle des groupes d'étudiants de ce master, qui comprennent, en plus des Français, des étudiants francophones provenus de différents pays du monde. Le pourcentage des non Français augmente d'une année à l'autre, tel que nous avons pu le constater pendant les quatre années du déroulement de notre activité didactique. Il s'agit d'un aspect important, qui influence l'orientation de l'interaction didactique et influe sur l'évaluation, par le public des apprenants, des compétences linguistiques et professionnelles de l'enseignant(e) chargé(e) de leur dispenser les cours. Par exemple, pour l'année universitaire 2013-2014, le groupe de Master I de Didactique du FLE comptait seize étudiants dont une Hollandaise, une Russe, une Chinoise, une Italienne, un Colombien, une Brésilienne, une Algérienne et beaucoup de Français nés surtout dans des couples mixtes (de mère vietnamienne et père français, ou bien des pères mauricien et marocain et de mères françaises). En fonction de leur biographie plurilingue, de leur motivation de suivre les cours de ce Master, de leur vécu, ainsi que de leurs visées professionnelles, chacun avait ses propres attentes de ce cours, sous-tendues par des représentations personnelles construites à son égard. Les stratégies séductrices de l'enseignante a dû les envoûter tous, les faisant réagir et participer –en langue française– aux thèmes théoriques présentés lors du cours, sur la base de textes tirés de plusieurs écrits récents sur le bilinguisme et des bilingues célèbres.

Toujours du côté de la forme, l'une des stratégies de séduction a récupéré la dichotomie proposée par Maria Causa entre les SCE monolingues et les SCE bilingues[2] (Causa 2002 : 63), en rendant présente dans l'espace social de la classe la

[2] Les stratégies d'enseignement monolingues (SCEM) utilisent exclusivement la langue-cible ; lorsqu'elles recourent à la langue maternelle des apprenants, à la langue de l'enseignante ou à une

BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)

langue maternelle de l'enseignante, à savoir le roumain, LV pour tous ses étudiants. Il ne s'agissait pas vraiment d'une alternance codique, dans son acception courante, justement à cause du fait que cette langue était totalement inconnue aux apprenants, mais d'une valorisation de sa présence en tant que langue de l'*Autre*, de cette enseignante venue de Roumanie pour leur faire le cours sur le plurilinguisme. La stratégie consistait donc en une récupération symbolique de cette langue maternelle (ou première) d'une enseignante bilingue lors d'une interaction didactique qui portait justement sur l'éducation bi- et plurilingue et l'enseignement bilingue avec le français. Le fait d'utiliser avec habileté au début et/ou à la fin des séquences didactiques quelques mots usuels de roumain, de mentionner les équivalents roumains des concepts fondamentaux du bi- et du plurilinguisme, pour leur faire voir la latinité du roumain et la proximité des deux codes linguistiques, tout comme de leur préciser, au moment ponctuel de leur intervention sur les textes, les correspondants roumains de leur prénoms, ont constitué autant de moyens de rendre présente la langue roumaine devant ce public d'étudiants.

En même temps, pour garder un équilibre au niveau de la valorisation de toutes les langues présentes dans l'espace de la classe, tous les étudiants étrangers sont invités à se présenter dans leur langue maternelle. Le français, devenu langue véhiculaire, n'est pas oublié non plus, étant mentionné en liaison séductrice avec la langue maternelle de l'enseignante, à travers une très brève présentation de l'histoire des relations franco-roumaines et de la tradition francophone et francophile des Pays Roumains.

### 4. Quand la séduction agit à travers les atouts du plurilinguisme

La séduction continue au niveau scientifique, de la structuration des contenus théoriques et pratiques du cours. Intitulé « éducation plurilingue », ou « plurilinguisme et éducation bilingue », ce cours a été conçu de façon à ce qu'il se présente comme une harmonisation des informations théoriques sur la problématique du bi- et du plurilinguisme et des résultats concrets de nos recherches personnelles portant sur le bilinguisme franco-roumain. Nous devons préciser le fait qu'une grande partie du contenu du cours était consacrée à la présentation des différents dispositifs bi- et plurilingues qui fonctionnent sur le territoire de la France, dans les secteurs public et privé, ce qui représentait une démarche didactique assez surprenante pour les étudiants inscrits en Master de Didactique du FLE de l'Université d'Avignon (Dumas 2011). Le fait qu'une enseignante roumaine soit chargée de leur parler de cette problématique franco-française éveillait tout de suite leur intérêt, et représentait l'ingrédient de base qui les rendait plutôt curieux.

La convention établie avec les collègues enseignants de l'Université d'Avignon, dans le cadre du fonctionnement conjoint de ce Master de Didactique du FLE avec notre Université de Iasi, prévoie de manière formelle que nous fassions dix-huit heures de cours sur le plurilinguisme, closes par une évaluation, pendant une durée de quatre à cinq jours. L'effort de mobilisation des étudiants est assez

langue véhiculaire, Maria Causa les appelle des stratégies communicatives d'enseignement bilingues (SCEB).

**BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)**

important, et suivre effectivement toutes ces heures de cours[3] sollicite au maximum leur disponibilité et leur attention, leur force de concentration et de réaction. Sans parler du véritable tour de force de l'enseignante qui en plus de son activité didactique est censée aussi exercer son art de la séduction. Et la séduction commence par l'aménagement de ces dix-huit heures de cours sous la forme d'une véritable interaction didactique : les cours théoriques proprement dits sont entrecoupés (et ponctués) de discussions-analyses faites sur des textes susceptibles d'intéresser les étudiants, portant sur les atouts du bi- et du plurilinguisme. Nous avons choisi, dans ce sens, une interview très incitante d'Anna Lietti (journaliste suisse bilingue d'origine italienne) réalisée avec Stephen Wurm, linguiste australien qui parlait quarante langues étrangères, dont il considérait dix comme des langues maternelles (Lietti 2006 : 104), interview tirée de son livre-plaidoyer pour « l'éducation bilingue » des petits européens (Lietti 2006). Un autre texte sur lequel nous avons voulu avoir, en tant qu'enseignante, les réactions des étudiants avignonnais a été celui de la préface du même livre d'Anna Lietti, signée par l'écrivain franco-libanais, Amin Maalouf, connu pour ces réflexions concernant la notion d'identité (biculturelle[4]) et les conflits qu'elle peut engendrer (Maalouf 1998). La biographie plurilingue tout à fait exceptionnelle d'un autre écrivain à identité « plurielle », lauréat du prix Nobel pour la littérature, Elias Canetti, insérée dans le même livre[5], a représenté un autre prétexte pour l'orientation de l'interaction didactique vers une prise de parole de la part des étudiants, confrontés ainsi à un exemple concret de comment vivre avec plusieurs langues. En même temps, le contact avec ce texte est transformé par l'enseignante en une invitation à la lecture du livre-biographie de cet écrivain célèbre, intitulé si suggestivement *La langue sauvée* (Canetti 1980). La complexité de la problématique concernant l'acquisition du langage et l'âge idéal pour l'apprentissage des langues étrangères et la construction du bilinguisme (précoce surtout) ont constitué deux autres aspects susceptibles d'intéresser les étudiants, à propos desquels ils ont été invités à réagir, à partir d'un texte qui raconte la chronique de l'enfant-loup de l'Aveyron (portée à l'écran par François Truffaut, les étudiants devenant brusquement intéressés de voir ce film), texte tiré d'un autre livre signé toujours par un bilingue précoce (de naissance), enseignant, Gilbert Dalgalian (2000). L'art de la séduction a résidé, donc, à ce niveau du contenu, non seulement dans le choix des textes à commenter, mais aussi dans l'ingéniosité de l'enseignante d'insérer ces moments d'intervention effective des étudiants à l'intérieur du scénario de déroulement de son cours théorique. En même temps, pour motiver ses apprenants, leurs prises de parole ont été notées, cette façon personnelle et séductrice d'aménagement de la structure interactive du cours étant convertie en forme d'évaluation collective.

[3] Personne ne s'absente, ce qui surprend très agréablement l'enseignante.

[4] « Depuis que j'ai quitté le Liban pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ». Je réponds invariablement : « L'un et l'autre! » Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais » (Maalouf 1998 : 11).

[5] « En 1905 naît dans la ville bulgare de Ruse, sur le Danube inférieur, un enfant bien parti pour devenir un pauvre *ni... ni* : juif sépharade espagnol, il passe les premières années de sa vie dans un invraisemblable creuset de langues » (Lietti 2006 : 63).

BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)

Puisque le cours doit se clore avec une évaluation des étudiants, il a fallu réfléchir à une forme de les évaluer qui ne leur semble pas trop contraignante, à la fin du marathon des trois ou quatre jours de cours. À ce niveau, l'enseignante a mis au point une autre stratégie de séduction, qui se serve des atouts du plurilinguisme présent dans leur vie, afin de les valoriser comme des sujets bi- et plurilingues, à travers la rédaction d'une biographie personnelle pluriligue. Comme forme d'évaluation individuelle finale, ils doivent donc concevoir en classe, comme une épreuve écrite, une fiche personnelle de biographie bi- ou plurilingue, qui contienne une hiérarchisation des langues apprises à l'école (et en dehors de l'école), selon leur niveau de compétences dans les langues respectives et les représentations personnelles qu'ils ont par rapport à leur acquisition, à leur valeur et à leur liaison avec la ou les langue(s) maternelle(s), à leur utilité (visée pragmatique, débouchés professionnels). L'ensemble de leurs biographies langagières montrent une véritable réflexion métalinguistique et une prise de conscience de leur bi- et plurilinguisme de différents types, sous-tendues par leur maîtrise des contenus théoriques du cours et surtout les interprétations faites en classe sur les textes faisant référence aux sujets bi- et plurilingues. Plus ou moins intrigués au départ par cette forme d'évaluation, les étudiants avignonnais ont joué le jeu, se laissant séduire par cette initiative inhabituelle de leur enseignante, persuadée quant à elle de l'importance de la biographie langagière (partie essentielle du portfolio européen des langues PEL) comme outil privilégié d'une didactique du plurilinguisme (Dumas 2011). E plus, cette forme d'évaluation leur a donné la possibilité de rendre visible leur identité plurielle, francophone certes, mais englobant aussi l'appartenance à une culture autre que la culture française, et de valoriser (par affichage explicite, même si à l'écrit) leur langue maternelle, à laquelle ils devaient rapporter les compétences acquises dans les autres langues et les représentations construites à leur égard.

L'autre catégorie de stratégies séductrices ont visé la mise en valeur des contenus théoriques du cours sur le plurilinguisme et l'éducation. La présentation des différentes définitions du bi- et du plurilinguisme, des concepts et des méthodologies qui leur sont associés en sociolinguistique (compétences plurilingues, langue maternelle, répertoire plurilingue, langues dominantes et langues minorisées, norme bilingue, etc.) qui risquaient d'être un peu trop « ennuyeuse » a été suivie de la mention des différentes expériences d'enseignement bilingue qui caractérisent les systèmes français, public et privé, des plus réussie (le projet Didenheim) aux plus « sensibles », comme les classes CLIN d'initiation à la langue française des enfants nouvellement arrivés en France. Les cours détaillés (et richement illustrés par des exemples concrets) sur les sections européennes et internationales, sur l'enseignement bilingue en langues régionales, à parité horaire dans les établissements publics et par immersion totale dans les filières privées, ont été très appréciés par les étudiants, dont certains avaient déjà bénéficié de stages dans ce types de dispositifs bilingues. En même temps, dans la même direction de la séduction, nous avons choisi de leur présenter une partie des résultats de nos propres recherches sur le bilinguisme franco-roumain, portant sur la transmission du roumain comme langue maternelle aux enfants nés dans des familles monoculturelles ou mixtes (franco-roumaines) établies en France avant et après 1989, ainsi que sur la pratique bilingue simultanée, de naissance, de notre propre

**BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)**

enfant franco-roumain. Cette démarche était censée les séduire par leur valorisation en tant que pairs, en tant qu'interlocuteurs égaux de l'enseignante. Le but de la présentation de la première recherche, ayant pour objet la conservation du roumain en France, dans les familles de Roumains ou mixtes, était celui de leur montrer le côté militant de l'enseignante en faveur de l'importance, de la nécessité et de la normalité de la démarche des parents de transmettre leur langue d'origine comme langue maternelle à leurs enfants dans des contextes de migration[6] ; en plus, elle mettait en évidence l'influence décisive des représentations relevant de l'imaginaire linguistique (Houdebine-Gravaud 1998 : 12) construit par les locuteurs à l'égard de leurs langues premières (ou d'origine, ou maternelles), sur la transmission ou la non transmission de ces langues, sur la valeur ou l'absence de valeur qu'on leur attribue, notamment en contexte migratoire. La présentation de la recherche portant sur le bilinguisme natif, simultané et équilibré de son enfant franco-roumain, né et élevé en milieu linguistique roumain monolingue, se proposait de les séduire par son aspect très personnel et par le même côté militant, de plaidoyer pour les atouts immenses de la construction d'un tel bilinguisme chez les enfants nés dans les couples mixtes et surtout son maintien (équilibré), doublé d'une bilittératie, dans des pays monolingues où l'apprentissage du français comme LV1 à l'école est de plus en plus menacé par l'imposition galopante de la langue anglaise (qui a détrôné en Roumanie, les vingt dernières années, la suprématie traditionnelle du français).

Autrement dit, l'enseignante de FLE exploite dans ce contexte interactionnel précis tous les éléments susceptibles d'être porteurs de signification (culturelle ou linguistique), dans le but de charmer ses étudiants et les rendre intéressés par son cours, par son combat militant pour l'aménagement du bilinguisme des enfants nés dans les couples mixtes (ainsi que des enfants nouvellement arrivés en France, Enaf) et pour une éducation bilingue et plurilingue en général des enfants dès leur plus jeune âge. Il s'agit d'une interaction de nature didactique qui prend la forme d'une situation de communication (Goffman 1973) caractérisées par des paramètres spécifiques, très particuliers : un contexte social multiculturel et plurilingue, et des acteurs sociaux qui s'évaluent en permanence et de façon réciproque. Si l'évaluation de l'enseignante a pour but la régulation de ses stratégies d'enseignement et la notation finale de ses étudiants, ces derniers sont amené à l'évaluation par la spécificité même de l'interaction didactique qui les pose en évaluateurs des compétences tant linguistiques que spécialisées, « techniques », de l'enseignante qui se trouve devant eux.

Malgré l'impression de grande liberté interactionnelle qu'elle leur donne, c'est l'enseignante qui mène le jeu, en stratège, en didacticienne et en évaluatrice, derrière toutes ses stratégies de séduction. L'effet qu'elle produit sur les étudiants, assimilé à l'impression d'ensemble laissée par son cours, est chaque année le même : l'admiration et le désir de continuer à approfondir leur aventure plurilingue, de militer, à leur tour, pour une éducation bi- et plurilingue. Ceci transparaît de façon claire et évidente, explicitée discursivement, de leurs biographies langagières. Elle arrive ainsi à les arracher à leurs représentations stéréotypées et inexactes,

[6] Tout un numéro de la revue *TRANEL* (*Travaux neuchâtelois de Linguistique*), le no 52/2010 a été consacré à la problématique de la « transmission intergénérationnelle des langues minoritaires », édité par Marinette Matthey et Rosita Fibbi.

BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)

concernant le bi- et le plurilinguisme, qui devraient « forcément » être « parfaits »[7], pour les faire adhérer aux « siennes »[8], habituellement présentes (et inventoriées sous forme de typologies) dans les travaux écrits à ces sujets.

**5. En guise de conclusion**

Tout enseignant passionné par son travail est aussi un acteur, qui joue le rôle de plaire à ses apprenants. Dans le cas très précis auquel nous avons fait référence dans ce travail, l'enseignante de FLE choisit délibérément de charmer ses étudiants, « sur leur territoire », mais avec des stratégies personnelles et se servant des atouts du bi- et du plurilinguisme, construits avec le français, qui font l'objet de son cours. Son art de la séduction réside également en une série d'actes de modulations de son identité lors de l'interaction didactique, qui font partie de son jeu charmeur : elle-même bilingue équilibrée franco-roumaine, vivant dans les deux cultures, même si résidant en Roumanie, elle choisit de s'afficher pendant son interaction didactique tantôt comme Roumaine, tantôt comme Française, se constituant ainsi en une sorte de preuve « vivante » du biculturalisme qui va de pair avec tout bilinguisme (Grosjean 1993 : 16), et de l'affirmation normale, harmonieuse (dans le sens de non conflictuelle) d'une identité biculturelle. Font partie de celle-ci tout un ensemble de comportements langagiers, proxémiques, ou autres (vestimentaires), codifiés culturellement, qui font en sorte qu'elle soit identifiée comme Franco-Roumaine. Les étudiants sont ravis de saisir son petit accent méridional en langue française (dû à son mariage avec un Français du Midi), en même temps que sa gestuelle roumaine, légèrement plus expressive (d'après leurs représentations plutôt subjectives) que la gestuelle française. L'affichage d'une identité bilingue franco-roumaine en cours de Master de Didactique du FLE veut dire essentiellement son affichage en tant que personne biculturelle, comprise comme :

> une personne qui combine et synthétise à des degrés divers les aspects des deux cultures. [...] Elle n'est ni la somme des deux cultures en question, ni le réceptacle des deux cultures distinctes, mais une entité qui combine et synthétise les aspects et les traits de ces deux cultures et ceci de façon originale et personnelle. Elle a donc sa propre compétence culturelle, sa propre expérience... (Grosjean 1993 : 39).

Dans le cas très précis de cette enseignante de langue française, en plus d'une l'exploitation habile et efficace de tous les moyens linguistiques, scientifiques et

[7] Pour démonter ces représentations, nous insistons beaucoup lors du cours sur la définition du bilinguisme proposée par F. Grosjean, dans un article qui remonte déjà aux années 1980 : « Un des nombreux mythes qui entourent le bilinguisme est que le bilingue a une maîtrise équivalente (et souvent parfaite) de ses deux langues. En fait, une personne de ce genre est l'exception ; est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues. Elle devient bilingue parce qu'elle a besoin de communiquer avec le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et le reste tant que ce besoin se fait sentir. » (Grosjean 1984 : 16).

[8] Mentionnons dans ce sens, un fragment de la biographie langagière d'A., étudiante française, qui faisait partie du groupe de l'année 2010-2011 : « Ainsi, par ces rencontres voulues ou accidentelles avec les langues, j'ai compris que le bilinguisme et le plurilinguisme était quelque chose dans lequel je ne me reconnaissais pas jusqu'à cette semaine. [...] Le bilinguisme, cette semaine, a apporté l'idée que même s'il n'est pas obligatoirement naturel, il est bien présent. Il se conquiert par le travail et apporte l'espoir d'un espace linguistique hybride dans lequel plusieurs langues pourraient cohabiter ». (A.)

**BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)**

culturels qu'elle a sa portée, son art de la séduction va jusqu'à la récupération de sa propre personne, posée comme preuve évidente et palpable (aux yeux de ses étudiants) de la réussite concrète des contenus théoriques du cours qu'elle leur donne.

## Références bibliographiques


Canetti 1980 : Elias Canetti, *La langue sauvée*. *Histoire d'une jeunesse*, Paris, Albin Michel.

Causa 2002 : Maria Causa, *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère. Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoirs en langue étrangère*, Berne, Peter Lang.

Dalgalian 2000 : Gilbert Dalgalian, *Enfances plurilingues. Témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*, Paris, L'Harmattan.

Dumas 2010 : Felicia Dumas, *Plurilinguisme et éducation en français. Réflexions théoriques et analyses de cas*, Iaşi, Junimea.

Dumas 2011 : Felicia Dumas, *Enseigner le plurilinguisme en France*, « RIELMA – Revue Internationale d'Etudes en Langues Modernes Appliquées », no 4/2011, p. 321–333, Cluj, Risoprint.

Ekman et Friesen 1984 : F. Ekman, W.V. Friesen, *La mesure des mouvements faciaux*, dans J. Cosnier et A. Brossard, *La communication non verbale*, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé.

Goffman 1973 : E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. II, *Les relations en public*, Paris, Minuit.

Goffman 1981 : E. Goffman, *Engagement*, dans Y. Winkin, *La nouvelle communication*, Paris, Seuil.

Grosjean 1984 : F. Grosjean, *Le bilinguisme : vivre avec deux langues*, « BULAG », 11.

Grosjean 1993 : François Grosjean, *Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition*, « TRANEL », 19.

Hall 1971 : E.T. Hall, *La dimension cachée*, Paris, Seuil.

Houdebine-Gravaud 1998 : Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'imaginaire linguistique : questions au modèle et applications actuelles*, dans *Limbaje şi comunicare*, III, *Expresie şi sens*, Iaşi, Junimea.

Jorro 2000 : Anne Jorro, *L'enseignant et l'évaluation. Des gestes évaluatifs en question*, Bruxelles, De Boeck Université.

Lietti 2006 : Anna Lietti, *Pour une éducation bilingue: Guide de survie à l'usage des petits Européens*, Paris, Payot et Rivages.

Maalouf 1998 : Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset.

Matthey, Fibbi 2010: Marinette Matthey, Rosita Fibbi (éds.), *La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires*, « TRANEL », 52.


## The FFL Teacher's Art of Seduction by Multilingualism


In this paper I look into how certain teaching strategies (Causa 2002) work as genuine strategies of seduction, which are applied, gauged and directed by the FFL (French as a Foreign Language) teacher in order to attract, interest and charm the students. The analysis will refer to my own experience in the last four years as a professor at the University of Avignon, teaching MA students in the didactics of FFL. Based on this experience, I will show that within this concrete type of pedagogical interaction, the FFL teacher's means of seduction refer both to the form and the contents of the course, depending on how (s)he manages to strike a clever balance between the two.


BDD-A20016 © 2015 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:47 UTC)